



**Gérald DARMANIN, Garde des Sceaux, ministre de la Justice**

Mesdames et Messieurs les élèves de l'Administration pénitentiaire, chères Familles, Mesdames et Messieurs, vous allez rejoindre dans quelques instants une grande administration. Cette grande administration est confrontée à d'immenses défis. Dans les prisons, dans les lieux où on prive de liberté les personnes sous l'autorité du juge, nous le savons tous, se joue une partie de la République.

Et les défis qui nous attendent appellent de notre part un changement profond et radical. Comment ne pas être pénétré par l'émotion lorsque nous savons, aujourd'hui, que vous avez choisi comme nom de promotion les héros d'Incarville : Fabrice MOELLO et Arnaud GARCIA. Présents, Mesdames, je le sais, avec nous, aujourd'hui, comme le sont vos collègues gravement blessés, dont la dignité force le respect, Nicolas KROMBECK, Damien LOUIS et Arnaud CHAZAL. Ce qui s'est passé le 14 mai dernier n'est pas seulement l'assassinat lâche, brutal et impardonnable des agents de l'Administration pénitentiaire. Ce qui s'est passé le 14 mai dernier est une blessure grave dans l'honneur et l'autorité de l'État et dans celui de la France.

Chers agents, chères familles, la France entière a pleuré à l'unisson de votre douleur qui vous suivra toute votre vie. La justice et, je le sais, les forces de l'ordre traquent inlassablement ceux qui sont responsables de ce massacre. Et je vous donne la parole au nom du Gouvernement de la République qu'ils seront interpellés, jugés et nous le souhaitons tous, très sévèrement punis.

L'enquête judiciaire dira les défaillances. Et si je ne suis ni enquêteur, ni procureur, ni juge, comme ministre et donc, chef de l'administration, responsable de chacun des agents placés sous mon autorité, je veux non seulement vous dire tout mon respect, mais tout mon soutien et vous dire, comme je vous l'ai dit tout à l'heure, que ce drame du 14 mai ne restera pas sans conséquences pour corriger les défaillances qu'il y a eu. Mais s'il y a eu des défaillances, il y a avant tout un responsable.

Ce responsable, ça fait longtemps que les élus locaux, les policiers, les gendarmes, les agents pénitentiaires, les magistrats, les greffiers, et une très grande partie des citoyens de France le connaissent dans leur chair, à proximité, une proximité qui n'est plus réservée aux grands centres urbains, mais qui touche tout notre pays parce qu'il touche le monde entier. Il s'agit de la drogue et du narcobanditisme. Mesdames, Messieurs, la drogue pourrit l'intégralité des relations que les hommes et les femmes ont entre eux.

Et les défis confrontés, dans lesquels la plupart des grands pays du monde sont plongés, touchent tout le monde. Aux États-Unis d'Amérique, la première cause de mortalité est une drogue de synthèse appelée le fentanyl. Et chacun voit ce que c'est qu'un Etat qui n'assume plus ses responsabilités, nos pays voisins, malheureusement, en payent un lourd tribut.

Aujourd'hui, 17 000 détenus sont dans les prisons françaises parce qu'ils ont participé directement au trafic de stupéfiants et à la criminalité organisée. Une très grande partie d'entre eux sont dangereux, très dangereux, ont une surface financière importante, très importante, des complicités haut placées et désormais une violence totalement désinhibée, comme l'a démontré le drame d'Incarville le 14 mai dernier. Ce changement, ce changement profond de la personnalité des détenus qui sont dans nos prisons demande un changement profond et radical du fonctionnement de l'administration pénitentiaire.

Nous devons tout d'abord différencier les détenus et donc les prisons. Et pour l'administration pénitentiaire, ne pas simplement regarder qui est détenu de façon provisoire en attendant un jugement définitif et qui est définitivement condamné. Distinction que nous faisons, aujourd'hui, entre les maisons d'arrêt et les prisons pour peine.

L'administration pénitentiaire ne doit pas simplement regarder pourquoi les personnes sont condamnées, mais il nous semble que le critère premier pour protéger nos agents et donc pour protéger la République et de connaître la dangerosité même des détenus qui sont dans nos prisons et leur capacité à organiser leur trafic, blanchir de l'argent, menacer, corrompre, commander des assassinats. Il faut donc différencier les détenus et différencier les prisons.

Et c'est pour cela que j'ai annoncé pour la première fois depuis bien longtemps, depuis la

libération sur le sol de notre pays, la création d'une prison de haute sécurité qui pourra mettre de côté de la société à l'isolement total les 100 plus gros narco-bandits de France, quel que soit leur statut de détention provisoire ou de peine définitif. Nous avons débloqué quatre millions d'euros pour que cette prison rénovée puisse être réalité le 31 juillet prochain. Et à partir du mois de mars, je remercie l'administration pénitentiaire et son directeur d'organiser les transferts des détenus les plus dangereux vers cette première prison.

Nous créerons quatre sections d'IRIS spécifiques pour cette prison de haute sécurité, soit une cinquantaine d'agents qui seront à demeure pour garantir la sécurité et les extractions. Sur le modèle italien de la lutte antimafia qui a fait ses preuves et dans un cadre européen qui a été accepté par toutes nos autorités, ce sera un lieu de détention inviolable, où il sera absolument impossible de se faire livrer téléphone ou drogue, de menacer les agents ou de communiquer à l'extérieur. Deux autres établissements seront créés dans les deux prochaines années afin que les plus de 600 personnes que le renseignement pénitentiaire nous désigne comme particulièrement dangereux dans le narcobanditisme puissent être dans la même enseigne.

Après la création de cette prison de haute-sécurité et la différenciation entre les détenus, je veux vous annoncer une deuxième révolution, la création enfin d'une police pénitentiaire pour faire de votre administration la troisième force de sécurité intérieure de notre pays. Cette police pénitentiaire évaluera les missions de sécurité, de contrôle, de surveillance, mais aidera également les courageux agents des SPIP qui posent des brasses électroniques dans des quartiers où pas grand-monde ose aller. Nous ne pouvons plus les laisser seuls, face à la délinquance désinhibés et quel message de la République quand l'agent des SPIP est obligé d'aller à 7 h du matin, 8 h du matin, quand les malfrats dorment dans des tours où seul, il risque lui-même sa vie. Il est temps également pour la police pénitentiaire d'avoir à sa main des équipes cynophiles plus nombreuses et pour un certain nombre d'entre vous de passer le concours d'officier de police judiciaire pour pouvoir faire les premiers actes de requête, sous l'autorité des procureurs de la République. Après la prison de haute sécurité, après la police pénitentiaire que nous créerons l'année prochaine, je vais demander au directeur d'administration, au secrétaire général et à l'inspection générale de la justice de réfléchir à la recréation d'une inspection générale de l'administration pénitentiaire pour lutter contre ce qui va vous toucher, jeunes surveillants : les menaces, les tentatives de corruption, les pressions sur vous et votre famille. Et pour que vous puissiez respecter la seule arme efficace face à l'argent qui corrompt et au désordre des hommes, votre déontologie. Ne croyez pas un seul instant qu'une déontologie soit une vieille norme inventée par des bureaucrates qui ne connaissent pas le terrain. La déontologie va de pair avec l'uniforme de la République. Il est l'honneur des agents du service public. Nous ne sommes pas un clan contre un autre.

Il n'y a pas nous et les délinquants, il y a la France et ses agents et les personnes qui ne sont pas dans le droit chemin. Respecter la déontologie, c'est votre meilleur moyen et votre meilleure protection d'avoir l'honneur, tout au long de votre carrière, au rendez-vous de votre vie de fonctionnaire. Vous n'avez pas choisi le profit. Vous avez choisi le service public. Et lorsqu'on prend comme nom de promotion les deux héros d'Incarville, on fait, aujourd'hui, la promesse de toujours respecter ce qui fait l'honneur d'un agent pénitentiaire. Après la prison de notre sécurité, après la police pénitentiaire, après l'inspection générale de l'administration pénitentiaire, il est temps de renforcer considérablement le service de renseignement, celui qui évalue tous les jours les radicalisés, les terroristes islamistes et ceux qui font partie, malheureusement, de la criminalité organisée et qui, par leur surface financière et leurs moyens, menacent la sécurité intérieure. Le SNRP doit être davantage avantagé dans ses moyens de technologie, dans ses captations et, bien sûr, dans ses moyens humains, j'offrirai les premiers arbitrages dès le vote du budget par le Parlement.

Je veux également dire, Monsieur le Directeur de l'Administration pénitentiaire, que je sais la grandeur de l'intégralité des agents qui servent dans un métier difficile, courageux, profondément humain, qui respectent l'autre, même s'il doit faire régner l'ordre, mais aussi doit lui permettre une deuxième chance lorsque cela est possible par un travail d'insertion, de probation et d'accompagnement. Le ministère de la Justice s'est trop excusé ces dernières années pour s'imposer dans le fonctionnement

général de l'Etat et faire valoir ses arbitrages. Je proposerai donc au Premier ministre la création d'une élection générale de l'administration pénitentiaire avec deux jambes, l'une sur la sécurité pénitentiaire et l'autre sur l'insertion et la probation, afin de donner aux agents d'insertion et de probation toute leur place dans une direction d'administration centrale.

Nos constructions de prison sont trop lentes. Nous mettons sept années au ministère de la Justice pour construire une prison parce que nous construisons le même modèle pour tout le monde. Il nous faut différencier les prisons et donc différencier les constructions.

Et si nous allons rénover et construire des prisons de haute sécurité pour la première fois dans notre pays, pour mettre de côté la société, ceux qui commande les assassinats et dirige les trafics, nous devons entendre que tous les détenus ne doivent pas être enfermés dans des cellules de surpopulation carcérale où l'indignité de la République, c'est aussi quatre-mille matelas par terre, où on mélange les détenus selon, non pas leur dangerosité, mais leur arrivée devant la justice. Ce n'est pas digne d'un pays comme la France.

En France, il y a trop de places de prison pas assez construites et pas assez d'écoute du terrain, de ce que demandent les magistrats et l'adaptation des peines. C'est pourquoi, en même temps que les prisons de haute sécurité, j'annonce le doublement d'ici 2027 des places de semi-libertés, c'est-à-dire trois-mille places que nous construirons dès la fin de cette année en rénovant complètement les constructions et les cahiers des charges des lieux pénitentiaires, en aidant ainsi à la meilleure réinsertion et en écoutant davantage les élus locaux prêts à accueillir des lieux privatifs de liberté, mais pas toujours des prisons pour personnes extrêmement dangereuses. Enfin, je veux avoir un message à travers vous pour tous les agents de réinsertion et de probation, trop souvent oubliés et qui sont le continuum de votre travail et vous en faites pleinement partie. À partir d'avril, pendant six mois, je réunirai l'ensemble de ces agents dans des états généraux de la probation et d'insertion pour revoir complètement notre politique, y mettre les moyens et permettre la lutte contre la récidive.

Ces révolutions en six points sont celles de l'administration que vous allez épouser. Vous rentrez dans un moment charnière pour notre République où une partie de la sécurité des Français se joue entre vos mains. Vous allez connaître des révolutions technologiques des changements statutaires, peut-être d'autres drames, mais aussi la joie de vivre avec des collègues tous les jours pour quelque chose, dans un but précis, en regardant vos enfants et vos proches et en étant fiers de votre métier.

Vous verrez dans chacun des yeux des Français l'abnégation qu'ils voient en vous à aller tous les jours dans un milieu carcéral dont on connaît les difficultés. Trop souvent, la prison gère ce que tous les autres pans de la société n'ont pas réussi à gérer : la santé mentale, le handicap, les violences connues pendant l'enfance, l'inégalité, la prison n'est pas à part de la société.

Et les efforts communs faits par l'ensemble du Gouvernement doivent aussi être appliqués dans les lieux de détention. Il y a 25 % d'étrangers dans nos lieux carcéraux. Bien sûr, quelqu'un qui n'est pas Français, qui a commis un acte, doit pouvoir répondre devant la justice doit pouvoir attendre de la justice le droit de se défendre et doit avoir un procès équitable.

Le fait qu'il soit Français ou étranger ne change rien à l'affaire. Et il doit pouvoir rester dans des conditions dignes dans nos prisons. Mais une fois condamné définitivement, il n'y a pas de raison que les personnes de nationalité non-française restent dans nos lieux de détention.

Qu'il s'agisse des milliers de citoyens européens qui déjà, selon les normes européennes, devraient épuiser leur peine dans leur pays d'origine. Ou qu'il s'agisse des citoyens non-européens pour lesquels nous devons dégrader le titre de séjour et procéder à leurs expulsions dans les pays d'origine. Il n'y a pas, aujourd'hui, à l'administration pénitentiaire de missions ou de bureaux qui permettent aux directeurs d'appliquer la volonté du Gouvernement.

J'annonce donc, aujourd'hui, une mission auprès de Monsieur le Directeur de l'Administration pénitentiaire pour organiser pour les personnes définitivement condamnées en lien avec les préfetures les expulsions dans les pays d'origine. Chers Surveillants pénitentiaires, vous vous souviendrez sans doute tout au long de votre vie cette journée qui conclut votre volonté de passer un concours difficile de

la fonction publique que vous avez réussi, une formation que vous avez subie et je remercie Madame la Directrice et tous les pédagogues et formateurs qui sont intervenus auprès de vous. Ils vous ont enseigné la modération, le respect du droit, le respect des femmes et des hommes quels que soient les actes qu'ils ont commis parce qu'en les respectant vous montrez la différence profonde qu'il y a entre l'humanité et la barbarie. Vous serez confrontés à de la violence, à de la difficulté. Vous serez confrontés parfois à la fatigue et peut-être même au désespoir. Vous aurez des problèmes personnels. La vie est longue. Et lorsque vous aurez ces problèmes, vous penserez sans doute à la formation que vous avez reçue et au pourquoi vous avez eu envie de rentrer servir l'Etat. Pourquoi vous portez l'uniforme et l'écusson bleu, blanc, rouge ? Et pourquoi vous portez ce nom de promotion ?

Soyez fiers de votre métier. Soyez fiers de ce que vous allez faire. Soyez fiers de donner de l'humanité et de l'autorité à la République. Beaucoup d'entre vous sont des enfants du peuple, fils d'ouvriers, d'employés, de fonctionnaires. Beaucoup d'entre vous viennent de nos territoires ultramarins, auxquels je pense aujourd'hui et notamment nos compatriotes de Mayotte et vos collègues fonctionnaires à Majicavo qui connaissent des moments difficiles. Je ne peux pas oublier non plus nos amis de Nouvelle-Calédonie et l'année 2024, les a durement éprouvés.

Je sais que de manière générale le fonctionnement de la justice en Outre-mer connaît des difficultés profondes qui doutent, qui fait douter de l'égalité républicaine partout. Je sais que les conditions de détention en Outre-mer sont particulièrement insatisfaisantes, voire indignes. Et c'est pour ça que je mettrai la même énergie pour chacun des départements de France et territoires, pour que notre politique de changement puisse correspondre, aussi, à un soulagement tant pour l'administration pénitentiaire que pour la population pénale, tant pour les magistrats et les greffiers qui travaillent dans des moments difficiles que pour les citoyens qui le demandent.

Le service public est fier de vous accueillir dans sa nouvelle famille. Il y a devant vous les familles de ceux qui ont perdu un être cher et ceux qui, à vie, se souviendra de ce moment du 14 mai. Et même quand leurs blessures physiques seront guéries, ils auront toujours leur traumatisme psychologique, mais il y a une petite fille, une petite fille qui est née alors que son père est mort pour la République, en adoptant le nom de promotion de son père et celui de son collègue. Vous montrez digne de son engagement et vous pourrez continuer ainsi la vie, celle qui permet à tous les enfants de la République d'avoir sa chance. Vive l'administration pénitentiaire. Vive la République et Vive la France.  
12 :25 :58.FIN}